

# Dois-je connaître le salaire de mon animateur télé ?

**La VRT doit divulguer le salaire de son patron. Côté RTBF, c'est prévu depuis 2003. Côté journalistes et animateurs, on travaille au barème de la fonction publique...**

**L**e Conseil d'Etat vient d'obliger la VRT à divulguer les montants des salaires octroyés à l'administrateur général de la chaîne publique flamande ainsi qu'aux membres du comité de direction. Cette obligation de transparence existe déjà dans d'autres entreprises publiques comme la SNCB, Bpost et Proximus.

L'affaire remonte à 2013. Le gouvernement flamand avait alors décidé que la VRT doit lever le voile sur les salaires des principaux directeurs, en invoquant un « *devoir de transparence* ». Le pouvoir de tutelle avait également décrété que leur salaire ne pouvait dépasser celui du ministre-président flamand, à savoir 242.000 euros brut par an. Mais la direction de la chaîne n'avait pas donné suite. Un « *téléspectateur lambda très intéressé* » avait alors décidé de saisir le Conseil d'Etat. Celui-ci lui a donné raison mercredi. Les juristes de la chaîne flamande vont d'abord analyser le texte de l'arrêt avant de prendre position.

En attendant, la polémique prend de l'ampleur en Flandre, et ce d'autant plus que la VRT est en pleine restructuration avec un plan d'économie assez drastique. « *J'ai l'impression que plusieurs personnes sont très bien payées à la VRT. Je crains que la direction n'ait pas*

*trop envie que cela se sache vu la situation actuelle* », a déclaré le député écologiste Bart Caron au *Morgen*. « *C'est de l'argent public et il est logique d'être le plus transparent possible* », a dit de son côté Karin Brouwers (CD&V). Quant au ministre flamand des médias, Sven Gatz (Open VLD), il s'est contenté de dire qu'il « *fallait respecter les arrêts du Conseil d'Etat* ».

Plusieurs élus de différents partis (N-VA, CD&V et Groen notamment) demandent que la chaîne dévoile également les salaires de ses présentateurs et animateurs vedettes. D'après le journal *De Morgen* de jeudi, ce ne sera pas facile, car les mieux payés le sont souvent en tant que « *free-lances* » ou via leur société de production, comme c'est le cas en France.

Et du côté francophone ? « *Depuis 2003 et le décret sur la transparence administrative, la rémunération de l'administration générale est rendu public via le rapport d'activités annuel, explique Bruno Deblander, responsable de la communication à la RTBF. Pour ce qui est des autres collaborateurs de la RTBF, journalistes ou animateurs, sous contrat de travail - et c'est la grande majorité d'entre eux -, il y a des barèmes*

**Les juristes de la chaîne flamande vont d'abord analyser le texte de l'arrêt avant de prendre position**

*qui sont ceux de la fonction publique qui sont à respecter. La question des "indépendants" concerne plus les anima-*

*teurs et pas les journalistes - qui ont des CDI ou des CDD. Là, chaque cas est différent, mais aucun ne crève les plafonds.* »

Pas de « *prime à la notoriété* » ? « *Non, répond Bruno Deblander. Les salaires de nos "visages" découlent de leurs responsabilités éditoriales qui sont prévues de manière contractuelle.* »

Jusqu'il y a une dizaine d'années encore, de nombreux animateurs de la RTBF étaient payés à la saison. Mais la

concurrence du privé et l'entrée dans les mœurs audiovisuelles des transferts entre chaînes ont poussé la direction de la RTBF à la contractualisation de leurs « *vedettes* », histoire de les fidéliser. De toute manière, selon Bruno Deblander, les émoluments belges sont sans commune mesure avec les chiffres mirobolants qui filtrent parfois des chaînes françaises. ■

**PHILIPPE DE BOECK  
et WILLIAM BOURTON**

## QU'EN PENSENT-ELLES ?

### « Pas de star-system chez nous »

Pour Hadja Lahbib (journaliste, RTBF), la transparence est une bonne chose. « *Nous sommes tous barémisés et je ne gagne rien en plus depuis que je présente le JT. On a juste droit à une indemnité de 1.000 euros par an pour s'acheter des vêtements, que je dois rendre à la RTBF si on me le demande.* »

Le fait d'être tous payés au barème, un atout ou un handicap par rapport au privé ou à des pays comme la France ? « *En France, ils sont beaucoup plus dans un star-system qu'on ne connaît pas chez nous. Je ne m'en plains pas. Par contre, présenter un journal télévisé expose aussi à une plus grande responsabilité.* » Hadja Lahbib estime par contre qu'on pourrait revaloriser le salaire des journalistes, même si ceux de la RTBF ne sont pas les plus mal lotis.

PH.DB.

### « Rien à voir avec la France »

Pour Joëlle Scoriels (animatrice, RTBF), les animateurs parlent rarement des salaires entre eux : « *Il y a une certaine pudeur par rapport à ça, mais je sais qu'il existe trois catégories de barèmes pour les animateurs. On plafonne assez vite, mais il y a un système de primes pour les animateurs qui cumulent beaucoup de programmes sur une saison.* »

Un handicap par rapport à la concurrence du privé ou de la France ? « *Je n'ai jamais demandé à Julie Taton ce qu'elle gagnait (sur RTL-TV). Tout le monde sait que la marge de manœuvre est plus importante dans le privé. Si on veut vraiment être triste, il faut comparer les salaires des animateurs belges à ceux des Français. La différence avec nous, c'est qu'ils touchent un public plus important. Personne ne gagne des sommes folles à la RTBF et c'est mieux comme ça* », conclut Joëlle Scoriels.

PH.DB.

**LE RAPPORT À L'ARGENT****« L'éminente dignité du travail »**

Dans certains pays comme la Grande-Bretagne ou les Pays-Bas, les salaires des présentateurs des chaînes publiques sont publiés depuis plusieurs années. En Hollande, leur rémunération ne peut être plus élevée que celle d'un ministre... Le rapport à l'argent - donc les questions salariales - est de nature culturelle. On a coutume de dire qu'en Amérique, il est tabou d'évoquer la sexualité tandis que divulguer la somme que l'on verse chaque année au fisc est parfaitement normal... et que c'est exactement le contraire en France. En forçant à peine le trait, on peut classer la plupart des pays de tradition protestante dans la première catégorie et ceux de tradition catholique dans la seconde. « *Le mot d'ordre catholique, de "l'éminente dignité des pauvres" est devenu, avec le protestantisme, "l'éminente dignité du travail" »*, explique Pascal Bruckner dans son récent essai, *La sagesse de l'argent*. En travaillant dur, on honore Dieu ; et on montre sa piété en ouvrant son portefeuille.

Outre la tradition catholique, la sociologue française Janine Mossuz-Lavau, auteure de *L'Argent et nous*, identifie deux autres raisons qui expliquent le malaise français - mais il est belge aussi - face à l'argent : l'influence du marxisme, dont « *il est resté l'idée que le profit, ce n'est pas bien* », et - plus « hexagonal » sans doute - l'héritage rural. « *Les paysans avaient de l'argent liquide à la maison, et il ne fallait pas en parler pour ne pas susciter les envies* », explique-t-elle.

WILLIAM BOURTON